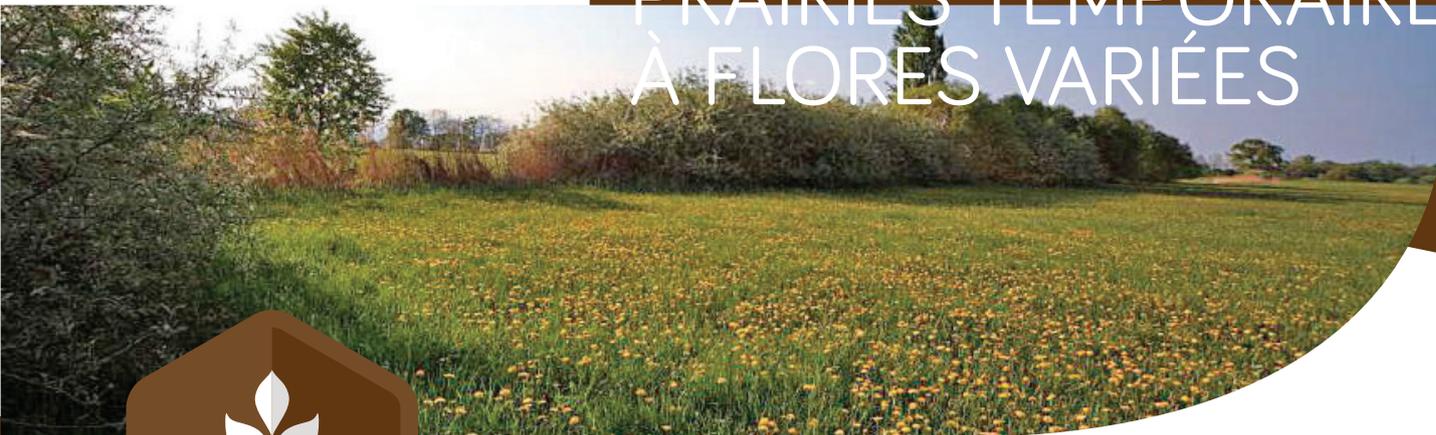


PRAIRIES TEMPORAIRES À FLORES VARIÉES



Avantages

- Facilite les rotations de culture.
- Génère de l'auto fertilité.
- Autonomie fourragère des élevages.

Inconvénients

- La valorisation pour les systèmes céréaliers purs sans élevage peut être difficile.
- Nécessite un matériel spécifique.

Valorisation



Culture pluri-annuelle
Culture fourragère

Conditions pédoclimatiques

Le choix des espèces est à adapter en fonction des types de sols rencontrés et des besoins en fourrage pour contribuer à l'autonomie alimentaire du troupeau.

• Place dans la rotation des cultures :

Cultures précédant la prairie temporaire :

- Favorables : la prairie est implantée en fin de rotation (souvent une 2ème paille la précède).
- Défavorables : colza (gestion des repousses).

Cultures suivant la prairie temporaire :

- Favorables : blé
- Défavorables : légumes de pleins champs (taupins), maïs.

• **Pérennité** : Sa durée est variable, entre 1 et 5 à 6 ans puisqu'elle rentre dans la rotation des cultures. Notons qu'il est impératif de détruire une prairie temporaire avant qu'elle ne se dégrade de trop, sinon elle risque de perdre son rôle de « bon précédent ».

Itinéraire technique

• Semis

Époque de semis : en sol nu à la fin de l'été ou au printemps. Elle peut être également semée sous couvert de céréale.

Les densités de semis sont fonction des espèces sélectionnées dans le mélange prairiales. Souvent les graminées sont associées avec des légumineuses afin d'augmenter la valeur fourragère et les légumineuses représentent 50 % du mélange.

Profondeur de semis : 1 cm.



**• Critères de choix du mélange et variétés**

Consulter la base de données <http://www.semences-biologiques.org/>

Critères de choix du mélange :

- Force de compétition ;
- Complémentarité graminées/légumineuses ;
- Capacité à couvrir le terrain ;
- Époque de montaison et d'épiaison ;
- Repousse après les coupes ;
- Valeur nutritive ;
- Répartition de la production tout au long de l'année ;
- Choix des ports (rampant et dressés) ;
- Résistance aux maladies et aux intempéries.

• Fertilisation

Composée de légumineuse, la prairie à flore variée ne nécessite souvent pas d'apport d'azote. Cependant, des apports de composts (8 à 10 t/ha) sont nécessaires afin de compenser les exportations en P_2O_5 , K_2O et S_2O . L'analyse minérale des plantes au printemps permet de bien contrôler le niveau de nutrition des plantes.

• Désherbage mécanique

- Herse étrille

- **Broyage précoce** : Pour nettoyer la prairie si nécessaire lorsqu'elle est envahie d'espèces annuelles (chénopodes, etc.). Si la prairie temporaire est pâturée, la fauche des refus est recommandée au moins une fois par an afin d'éviter l'extension des adventices.

- **Herse de prairie ou herse étrille** : Afin d'enlever les mousses, les herbes mortes, d'ébouser.

- **Aérateur de prairie** : Par la fissuration, favorise la vie du sol et l'enracinement des plantes.

• Récolte

Époque de récolte : fin avril possible. Généralement à partir de fin mai puis toutes les 6 semaines (3 à 5 coupes selon l'année) si récolte en fourrage.

Le rendement varie de 6 à 8 t de MS/ha.

Destruction de la prairie : Déchaumeur à patte d'oie (2 passages) et labour peuvent être envisagés.

Tendances de marges brutes / ha

	Coût €/ha	Commentaires
TOTAL CHARGES (€/ha)	de 200 à 520	
Semences (€/ha)	de 200 à 400	En fonction du mélange sélectionné
Fertilisation (€/ha)	de 0 à 120	En fonction de la matière organique disponible et de la rotation
Protection des cultures (€/ha)	0	
Assurance (€/ha)	0	Généralement pas assuré
TOTAL PRODUITS (€/ha)	de 660 à 880 (foin)	
Rendement (t/ms)	de 6 à 8	
Prix de vente (€/t)	70 (fourrage sur pied), 110 (foin récolté)	Fonction de la valorisation
MARGE BRUTE (€/ha) hors aides PAC et aides bio	de 460 à 360	
Aides conversion à l'AB (€/ha)	300	Si plus de 50 % de légumineuses

Il est important de noter qu'en agriculture biologique, le raisonnement agronomique comme économique se fait sur l'ensemble du système de culture mis en place. Il est nécessaire de tenir compte des charges de mécanisation et d'aller jusqu'à la marge directe.

Impacts sur le système de culture

« *L'agriculture biologique avec ses rotations longues et le recours aux légumineuses, engendre des pertes d'azote nettement inférieures à celles de l'agriculture conventionnelle et correspondant juste au seuil de retour à une production d'eau potable.* » (Gilles Billen, CNRS, 2016).

La méta-analyse réalisée par l'ITAB sur les externalités de l'agriculture biologique indique des réductions de lessivage des nitrates de -35 % à -65 % en agriculture biologique par rapport au système conventionnel.

Pour la culture de prairie temporaire :



Des apports limités, un bon précédent pour les cultures exigeantes en azote.



Pas de recours aux produits phytosanitaires de synthèse et aux OGM.



Valorisation économique

En Alsace, le débouché traditionnel des prairies temporaires est soit le pâturage direct, soit la production de fourrage sous différentes formes : foin, enrubannage.

Le débouché des prairies temporaires pose questions pour les systèmes céréaliers sans élevage comme c'est également le cas pour la luzerne. Il semblerait que la solution la plus intéressante est de favoriser les échanges directs et de proximité entre polyculteurs et éleveurs bio au sein des territoires qui permet aux deux parties de renforcer l'autonomie de leur ferme : par un gain agronomique et économique pour le polyculteur, par sécurisation de ses besoins en fourrages et amélioration de la qualité des rations pour l'éleveur.

Bio en Grand Est et plusieurs régions de France, avec l'appui de la FNAB, ont mis en place une plate-forme d'achats et de ventes de produits biologiques : AGRIBIOLIEN. Cela vous permet d'avoir une vision de ce qui est disponible au niveau national.

Pour la consulter, veuillez vous connecter à <https://www.agribiolien.fr/>.

Pilotage : OPABA (Bio en Grand Est)

Rédaction : OPABA (Bio en Grand Est) et Chambre d'Agriculture Alsace

Maquettage : graphiste Mathieu Klein

Date de réalisation : Décembre 2016

Date de mise à jour : Décembre 2020

Bio en Grand Est bénéficie du soutien de

